

L'ODD 17 EN PRATIQUE

L'innovation territoriale en Actions

**Accélérer l'innovation territoriale pour réussir
ensemble la territorialisation des transitions !**

Le programme « Chef de projet innovation territoriale » a permis depuis 2019 d'observer et d'expérimenter la diversité des pratiques d'innovations que les Territoires font émerger, pilotent et déploient pour faire face aux défis communs au plus près du « 1^{er} kilomètre des besoins ». Cette 4^{ème} note annuelle de la Fondation des Territoires en résume les enseignements.



Novembre 2024

L'observation attentive des « Territoires »

Faire la pédagogie, année après année, des avancées territoriales.

En 2021, la Fondation des Territoires a piloté une démarche apprenante de co-construction d'une « Charte du faire alliance » avec des acteurs représentatifs de la diversité des échelons territoriaux, du local à l'international. Elle s'est ensuite engagée dans un second exercice de co-élaboration en « Commun(s) » avec la définition plurielle de la notion de « Territoire(s) », en partenariat avec la Chaire InterActions d'AgroParisTech. L'an dernier, elle a livré les premiers enseignements sur les compétences d'ingénierie locale qui ont donné lieu à l'élaboration d'une grille de qualification des pratiques, partagée lors du 10^{ème} anniversaire du Réseau des catalyseurs territoriaux.

Dans la continuité de ce cheminement, cette 4^{ème} note annuelle de la Fondation des Territoires s'attache à décrypter les conditions d'une territorialisation des transitions fécondes.

Croiser les regards sur les Projets de Territoire

Valoriser la place des Projets de Territoire dans la conduite des transitions.

Les cahiers de recherche « [ODD17 : Economie\(s\) et Territoire\(s\)](#) » et « [ODD17 : Quelles trajectoires territoriales ?](#) » invitent à centrer notre regard sur la capacité à co-construire des Projets de Territoire durables et inclusifs. Pour cela, il convient d'observer et de favoriser le croisement des dynamiques entre les politiques publiques, le pouvoir d'engagement et les capacités économiques d'un Territoire. C'est à leur articulation que se trouve la capacité à territorialiser les transitions.

Les leviers de la territorialisation des transitions



La **Cap et le cadre communs** ont été décrits par les cahiers de recherche « [ODD17 : les impacts du faire alliance en France](#) » et « [ODD17 : les leviers d'un changement systémique](#) ». Les **conditions d'un Projet de Territoire stratégique** sont définies par les Vadémécum de l'ANPP-Territoire de Projet : [Faire territoire](#) en 2021, [l'ingénierie locale](#) en 2022, [Coopérons](#) en 2023 et le [bonheur local](#) en 2024.

Il reste à **qualifier les leviers d'accélération d'une innovation territoriale** à l'ampleur de nos défis communs. Pour y contribuer, la Fondation des Territoires a lancé le programme « Chef de projet innovation territoriale » dès 2019. Après une phase d'écoute des élus locaux réalisée par l'Observatoire des partenariats¹, une cinquantaine d'innovations territoriales ont été soutenues par le Fonds ODD17 pour en valoriser la diversité. 12 territoires pilotes ont ensuite été sélectionnés pour prototyper un parcours de valorisation des pratiques. La note « [Chef de projet innovation territoriale : contours, compétences, métier](#) » d'AgroParisTech en résume les enseignements, et le 5^{ème} dossier annuel JURIS Association sur les coopérations territoriales publié lors du Salon des Maires en illustre les pratiques. Qu'en retenir en synthèse ?

¹ Etude IMPACT – Elus locaux (Comisis & OpinionWay, novembre 2020)

Les leviers d'accélération de l'innovation territoriale

Agir ensemble sur 4 leviers stratégiques.

Pour favoriser une innovation au plus près du « 1^{er} kilomètre des besoins », 4 leviers sont stratégiques : la valorisation des connaissances de terrain, la capitalisation des pratiques, la qualification des compétences et l'investissement dans l'ingénierie de proximité.

Les 4 leviers d'accélération de l'innovation territoriale



Sur chacun de ces 4 leviers, les avancées 2024 sont à souligner.

Connaissance de terrain : l'étude « [Savoir se situer dans un monde en mutation](#) » de l'Observatoire des partenariats décrypte les pratiques de 16 domaines de fragilité, de 10 profils d'acteurs, et de 5 échelons territoriaux. L'étude Impacts et Trajectoires réalisée par Comisis et OpinionWay auprès des élus locaux pour le Salon des maires 2024 fait un état des lieux et montre la progression depuis 2020. Plus de 80% des maires considèrent que les coopérations locales permettent de réduire les fragilités (83%), et de faire émerger de nouveaux moteurs socio-économiques durables (81%). Ils sont 42% à considérer que leur Territoire est entré dans cette dynamique alors qu'ils n'étaient que 25% en 2020.

Capitalisation des pratiques : l'animation de la plateforme odd17.org est devenue hebdomadaire avec les [jeudis de l'ODD17](#), mensuelle autour d'un [webinaire « Vers de nouveaux équilibres socio-économiques »](#), trimestrielle avec le [bulletin de veille et d'analyse](#) de l'innovation sociale, et annuelle en partenariat avec JURIS Associations. Elle permet d'éclairer la diversité des ressources. De plus, la plateforme « [L'innovation territoriale en Actions](#) » a été totalement renouvelée à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du Réseau des 350 catalyseurs territoriaux². Deux autres plateformes d'accompagnement ont été lancées : « [Coopérer efficacement](#) » au moment de la Semaine de l'Entreprise Responsable et Inclusive, et « [Piloter l'innovation sociétale](#) » lors du Forum National des Fondations et des Associations.

Développement des compétences : la [grille de qualification des pratiques](#) issue du programme « Chef de projet innovation territoriale » permet à chacun de se positionner dans ses pratiques professionnelles. Elle favorise le dialogue entre les différentes ingénieries locales. De plus, le Comité 21 a publié son nouveau guide : « Construire une stratégie locale de Développement Durable » pour valoriser la capacité des collectivités territoriales à piloter l'Agenda 2030 au plus près des réalités de terrain.

Investir dans l'ingénierie : le [Fonds ODD17](#) poursuit sa politique d'investissement dans l'ingénierie de proximité. Après l'évaluation d'impact de la période 2020-2022 l'an dernier, il a lancé le programme « Réussir ensemble la territorialisation des transitions » pour déployer trois solutions innovantes de financement. Le programme couvre les 12 régions métropolitaines, ainsi qu'un premier territoire ultramarin. Déjà 21 projets et 7 programmes en sont bénéficiaires.

La Fondation des Territoires continuera à observer et valoriser les travaux collectifs sur ces 4 leviers d'accélération des innovations territoriales.

² Voir les replays de la [10ème Rencontre des pionniers des alliances en Territoire – Catalyseurs territoriaux](#)

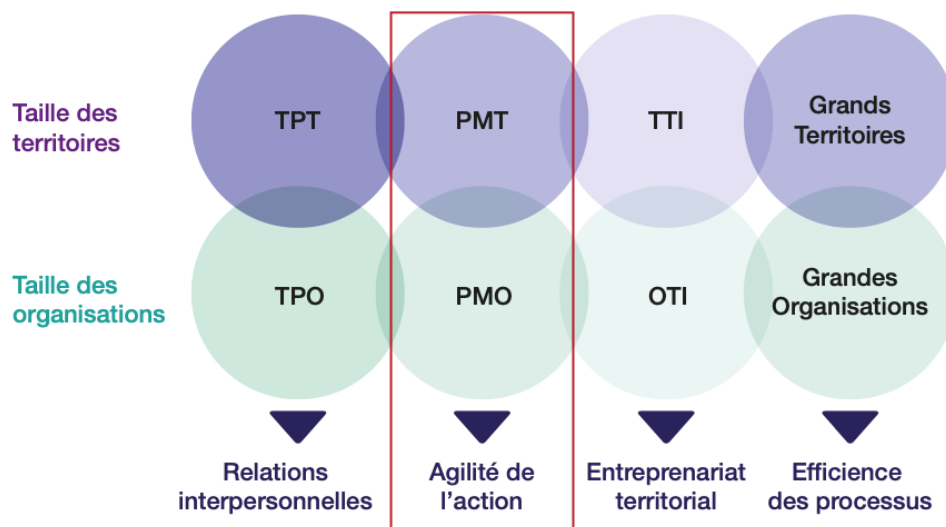
Comment Agir ensemble en Territoire avec pertinence ?

Intégrer l'effet de taille dans nos stratégies d'action.

Le 4^{ème} cahier de recherche commun réalisé par l'Institut pour la Recherche de la Caisse des Dépôts et Le RAMEAU a été publié à l'occasion du Congrès annuel de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF). Ce cahier « [ODD17 : quelles trajectoires territoriales ?](#) » tire les enseignements du programme « Chef de projet innovation territoriale », et éclaire le rôle des acteurs académiques pour accompagner les transitions.

Cette publication modélise le double effet de taille – des organisations et des Territoires – dont nous devons tenir compte pour réussir les transitions.

Le double effet de taille des organisations et des Territoires



Après avoir observé cet effet de taille auprès des organisations publiques et privées il y a une décennie, il a été analysé au niveau des écosystèmes territoriaux depuis 2020. Le même phénomène de segmentation apparaît. 4 segments correspondent à 4 modèles de pratiques différentes : l'inter-personnalité, l'agilité de l'action, l'entrepreneuriat et l'efficacité des processus. Si chacun de ces 4 leviers se retrouve dans tous les territoires, c'est leur assemblage et leur barycentre qui diffèrent.

C'est ce double effet de taille qui explique la capacité d'adaptation des « petits et moyens territoires » qui n'est pas suffisamment valorisée aujourd'hui. Ils sont pourtant non seulement créateurs de valeur, mais aussi – et peut-être surtout dans le contexte actuel – vecteurs de frugalité. Ils savent faire face aux transitions avec peu de moyens. En mobilisant les engagements des acteurs locaux et les ressources territoriales, ils font preuve non seulement de résiliences, mais aussi d'innovation territoriale.

Ces résultats sur le double effet de taille offrent une piste intéressante à investiguer. Les études de l'Observatoire des partenariats ne manqueront pas de les éclairer dans le programme ECOSYSTEME 2023-2027. Soyons donc attentifs à en suivre les avancées.

La Fondation des Territoires invite à expérimenter de nouveaux espaces de dialogue pour comprendre et valoriser la capacité de réactivité, de résilience, d'innovation et de frugalité des Territoires. En partenariat avec le Fonds ODD 17, elle y contribuera activement en 2025 avec le programme « Réussir ensemble la territorialisation des transitions ».

Note publiée à Paris, le 26 novembre 2024, à l'occasion du 7^{ème} diner « Elus & Entreprises »